

La flûte

VOLUME 77, N° 2, ÉTÉ 2021

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLIÈRES DE MONTRÉAL

Ⓞ Désengagement et définancement *des enjeux électoraux*



2021

*Nous protégeons
ceux et celles qui protègent les autres*

Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.



Président

Yves Francoeur

Vice-président exécutif

André Gendron

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie

Johnny Primiani

Vice-président
aux Relations de travail

Jean-François Potvin

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres

Éric Vermette

Vice-président à la Recherche
et aux communications

Mario Lanoie

La flûte

Éditeur

Mario Lanoie

Rédacteur en chef

Martin Desrochers

Révision

Josée Sénécal

Cristina Chiurtu

Conception graphique

Quatre-Quarts

Imprimerie

Imprimerie R. M. Hébert

La revue «La Flûte» est publiée
trois (3) fois par année par
la Fraternité des policiers
et policières de Montréal inc.
(tirage: 8925 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300

Montréal (Québec) H2J 1N3

Téléphone: 514 527-4161

Télécopieur: 514 527-7830

www.fppm.qc.ca

Tous droits réservés.

La reproduction totale ou
partielle d'articles, clichés,
dessins, annonces ou toute
autre matière apparaissant dans
cette revue est strictement
interdite sans l'autorisation
expresse de la Fraternité
des policiers et policières
de Montréal inc.

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications:
40011308

DÉSENGAGEMENT ET DÉFINANCEMENT: DES ENJEUX ÉLECTORAUX

Avec les fusillades et l'insécurité, les candidats à la mairie se disent contre le définancement. Il faudra toutefois voir si les gestes sauront s'accorder aux paroles car les effectifs manquent et les budgets sont sous forte pression. Par ailleurs, si le désengagement est également un phénomène dont certains préféreraient ne pas avoir à parler, il existe certainement. Ces sujets sont des enjeux électoraux que nous ne serons pas gênés d'aborder.

Sommaire

Les actualités	4
Paroles de président	
Désengagement et définancement : des enjeux électoraux	8
Relations de travail	
En manque d'effectifs policiers	10
Prévention et relations avec les membres	
De meilleures vestes pare-balles et des vestes conçues pour les femmes	11
Service aux membres	
Vos régimes d'assurance collective	13
Des nouvelles de la Caisse Desjardins des policiers et policières	20
Association athlétique et sportive	22
Symphonie vocale	24
Au musée de la police	26
Décès	32
Vie spirituelle	34
Nouvelles de l'APPRM	37

LOIS 15 et 24 en cours d'appel

Dans le dossier de la Loi 15 (loi sur les régimes de retraite), le mémoire complémentaire de la Fraternité et le mémoire complémentaire de la FPMQ ont été déposés au mois de mai. Ces mémoires complémentaires sont produits en ajout au mémoire conjoint des parties appelantes. Ils reproduisent les faits propres aux parties concernées, lesquels se distinguent de la preuve commune du mémoire conjoint des parties appelantes.

Quant à la Loi 24 (loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal) les mémoires de la Fraternité, de la FPMQ et du SPQ ont également été déposés en mai. Il s'agit de l'argumentaire principal commun aux trois syndicats et de la réplique au Procureur général du Québec et à l'UMQ. Un argumentaire a également été déposé en lien avec l'objection du Procureur général au dépôt du livre d'histoire de la Fraternité, *Solidarité et Détermination*.

Bref, nous savons que c'est long et compliqué... mais **ça avance!**

Prévention du suicide

Le Dr Normand Martin ainsi que madame Martine Laurier ont reçu une Décoration pour service méritoire du Gouverneur général pour avoir œuvré à sensibiliser les policiers et policières de Montréal aux questions liées à la prévention du suicide et aux enjeux de santé mentale.

Félicitations et merci!

Première femme à joindre les motards

Notre consœur Monelle Hébert est la première femme à joindre l'Unité motards. Elle a réussi un long et difficile processus de sélection qu'environ 30 % des candidats traversent avec succès. Pendant un mois, les membres doivent se soumettre à des tests de précision et d'agilité sur piste et sur route avec une moto de 600 livres. Bravo et merci d'ouvrir la voie!



Photo SPVM

La collecte de sang résiste encore à la COVID

Malgré la COVID, la collecte de sang de la Fraternité pour Héma-Québec a vu 73 donateurs faire un *don de vie* le 1^{er} avril dernier. Comme d'habitude, le personnel et les bénévoles sur place œuvraient de pair avec Héma-Québec pour assurer le bon déroulement de la collecte. Alain Bernier, responsable des activités sociales de la Fraternité, Ronald Ladouceur ainsi que Marguerite Beaudoin ont assumé ce volet avec efficacité. Par ailleurs, un prix offert par la Caisse Desjardins des policiers et policières a été tiré au sort par M. Marc Bédard, nouveau directeur général de la Caisse, et c'est Daniel Ouimet, policier au PDQ 9, qui l'a gagné.

Merci à tous les donateurs !



Marc Bédard, nouveau directeur général de la Caisse Desjardins des policiers et policières

Olympiques spéciaux... virtuels !

Comme vous le savez, en temps de pandémie le virtuel règne en maître. Le 27 mars dernier, 95 participants provenant de 11 régions ont d'ailleurs participé au premier championnat provincial virtuel des Olympiques spéciaux du Québec! L'animation se tenait dans les locaux de la Fraternité pour l'ouverture des Jeux, les consignes ainsi que la remise de médailles.

L'événement a été couronné de succès et la Fraternité est fière d'avoir de nouveau participé à cette initiative qui permet de garder actifs les athlètes vivant avec une déficience intellectuelle, tout en maintenant leurs liens sociaux et leur désir de se dépasser!



James Lapierre, directeur des programmes sportifs et du développement communautaire d'Olympiques spéciaux Québec, Maude Provencher, coordonnatrice aux sports d'Olympiques spéciaux Québec, et Jean-François Potvin, membre du conseil d'administration d'Olympiques spéciaux Québec et vice-président aux relations de travail de la Fraternité.



ATTENTION ATTENTION

Visitez notre site internet
maintenant plus facile d'accès

www.cpappm.com

Accessible même dans les postes de police



PROFITEZ DES VACANCES AU QUÉBEC POUR VISITER VOTRE CLUB PLEIN AIR

Venez passer vos vacances
chez vous!

- Chalets en bois rond
- Jeux pour les enfants
- Pêche
- Sentiers pédestres
- Vtt
- Cueillette de fruits
- Et beaucoup plus encore

BIENVENUE AUX SERVICES D'URGENCE

- Pompiers
- Ambulanciers
- Constables spéciaux
- Etc.

INFORMEZ-VOUS

1 819 523-4016

Facebook

Club Plein Air PPM

(Faites une demande
d'adhésion pour
visiter le groupe)



Désengagement et définancement : des enjeux électoraux

Avec l'émergence de l'idéologie woke au Québec, jamais les relations avec la police n'auront fait couler autant d'encre ni généré autant de clics. Le sujet divise, génère polémiques, chroniques et réactions diverses.

À lire et entendre les déclarations de certains militants, les policiers et policières parcourent les rues à la recherche d'occasions de se livrer à du profilage racial. Il s'agit d'un constat désolant à propos d'un phénomène d'enflure verbale qui devient un mode de communication.

Cette rhétorique participe à la polarisation et le problème n'appartient pas qu'au domaine policier. Mais il y est particulièrement apparent car il se présente toujours quelqu'un pour qualifier d'excessive toute forme d'application de la force. En présentant constamment toute forme d'application de la force comme excessive, des groupes de pression induisent chez certains citoyens et citoyennes l'impression que la force légitime est illégitime et prépareront les esprits à sauter aux conclusions toujours plus vite à partir d'informations toujours plus fragmentaires. Ce phénomène touche particulièrement les jeunes.

Combien de fois a-t-on entendu le fameux : *pourquoi il ne l'a pas tiré dans une jambe ?* Nous savons qu'en pratique, souvent, avec le niveau de stress et la nécessité de prendre extrêmement rapidement des décisions énormes, même un tireur d'élite n'y arriverait pas. Mais ce genre d'utopies circule encore abondamment et Hollywood demeure la référence de bien du monde.

Il faut amplifier l'éducation quant aux réalités complexes du travail policier. Un travail policier qui est le gardien de la sécurité, première des libertés. Quand on ne peut pas sortir de chez soi sans crainte, on ne peut pas exercer nos autres libertés. Ce n'est ni politique, ni idéologique. Juste factuel.



Président Yves Francoeur



Rétablir l'équilibre communicationnel

Les corps policiers doivent travailler davantage à rétablir les faits. Car lorsque des images se fraient un chemin des médias sociaux jusqu'aux médias de masse, il devient tentant pour certains élus d'entrer dans la ronde en pourfendant la police sans vraiment savoir ce qui s'est passé et aux seules fins d'obtenir de l'espace médiatique ou de répondre à une certaine pression. Les ressources communicationnelles se trouvent dans les services de police et en tant que syndicat, nous devons rappeler que répondre à cette attente de nos membres, c'est combattre le désengagement.

Ras-le-bol

Répetons-le, la Fraternité appuie toute mesure raisonnable visant à éliminer toute forme de racisme ou de discrimination. Notre position est que nous devons tous et toutes viser cet objectif crucial. Sur le chemin pour atteindre cet objectif fondamental, la Ville emprunte toutefois des voies peu productives. Quand la Commissaire à la lutte au racisme a nommé un militant bien connu du CRARR comme conseiller pour le SPVM, nous avons demandé à ceux et celles qui le souhaitaient de nous écrire ce qu'ils en pensaient. Vous nous avez écrit en grand nombre et vos textes validaient notre position.

Plusieurs longs textes nous exprimaient par ailleurs un solide ras-le-bol et soulignaient à grands traits que la problématique du désengagement était présente et qu'une certaine fatigue minait le moral de plusieurs d'entre vous. Je le souligne toujours à mes interlocuteurs, qui, pour la plupart, comprennent le problème.

Les textes que vous nous avez envoyés nourrissent nos réflexions. Quand nous serons sortis de cette pandémie (qui espérons-le achève pour de bon), de gros défis seront sur la table.

Définancement

Il manque de ressources. En témoignent d'ailleurs, dans cette édition, les textes de notre vice-président aux Relations de travail, Jean-François Potvin, et de notre vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres, Éric Vermette. En comprimant les budgets, la Ville rogne sur les effectifs et les équipements. Pendant ce temps, les fusillades se multiplient.

Les besoins se font sentir. Les budgets doivent suivre et les déclarations ne suffisent pas. Bref, **le désengagement et le définancement sont des enjeux électoraux.**



Vice-président aux Relations de travail Jean-François Potvin

En manque d'effectifs policiers

Depuis plusieurs mois, le manque d'effectifs se fait sentir partout sur l'île et la Fraternité est constamment sollicitée en lien avec cette réalité.

La question budgétaire explique une embauche mal arrimée au nombre de nos confrères et consœurs prenant leur retraite. De toutes les conséquences générées par le manque d'effectifs, il y a l'épuisement et le surmenage. Les policiers sont maintenant fréquemment forcés de faire du temps supplémentaire. Il suffit que le policier forcé au temps supplémentaire éprouve des difficultés à organiser ses obligations familiales pour que le reste de son groupe appréhende de vivre la même chose. La situation est d'autant plus frustrante que malgré tout, de nouvelles unités voient le jour et d'autres mettent sur pied de nouveaux projets sans pouvoir compter sur de nouveaux effectifs... C'est ce qu'on appelle *agrandir par en dedans*.

L'effet domino finit toujours par affecter les membres qui donnent des services de première ligne. Autant aux enquêtes qu'à la gendarmerie, la situation est criante et l'été ne fait que commencer. Nous avons vu les rassemblements occasionnés par le déconfinement. Plusieurs seront poussés à bout à l'approche des vacances estivales, grandement méritées par vous tous et toutes. **Espérons que les budgets seront au rendez-vous pour combler les postes vacants** afin de rétablir un rythme plus humain.

Comité paritaire des horaires

Au courant des mois de mai et juin, le comité paritaire s'est régulièrement réuni. Certains PDQ ont été sollicités pour sonder l'intérêt et tout porte à croire que des projets pilotes verront le jour. Les horaires demeurent un sujet extrêmement sensible pour lequel l'unanimité est impossible et les consensus difficiles. Cette responsabilité relève de l'employeur mais sollicite beaucoup la Fraternité. Pour nous, l'objectif demeure évidemment d'améliorer les conditions de travail du plus grand nombre de policiers et policières.

Rappel important

Pour toute convocation en déontologie policière, en discipline ou pour toute enquête criminelle visant un policier, veuillez communiquer avec les Relations de travail afin que nous puissions nous assurer que vous bénéficiez de l'accompagnement nécessaire.

La diligence est également de mise lorsque vous profitez de l'assistance judiciaire. Afin de vous en prévaloir, votre demande doit rapidement être transmise à l'employeur par l'entremise de la Fraternité. Bref, il faut nous appeler!



Vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres Éric Vermette

De meilleures vestes pare-balles et des vestes conçues pour les femmes : un *must*

En 1997, j'ai été embauché comme policier temporaire au SPVM. Comme il en manquait, certains d'entre nous n'avaient pas reçu de veste pare-balles. C'était évidemment inadmissible et à la suite de représentations, chacun a eu sa veste pour débiter son premier quart de travail. Cette veste était lourde, inconfortable, n'avait pas de housse extérieure et devait être installée sous la chemise. C'était chaud l'été et la mobilité n'était pas toujours parfaite... Avec le temps, les choses ont évolué et une housse extérieure a été ajoutée. Il faut toutefois passer à un autre niveau. Les policiers et policières méritent une veste plus confortable et une housse plus adaptée. Nous avons cet équipement sur les épaules huit heures et demie de suite, parfois seize quand s'ajoute du temps supplémentaire.

De plus, il est inacceptable que la Ville refuse de doter les policières de vestes pare-balles adaptées à leur morphologie.



Qualité de la veste pare-balle

En 2021, les choses ont évolué et il existe des vestes sur mesure, beaucoup plus légères et avec une meilleure protection pour certains calibres d'armes à feu. Mais plus elles sont légères et de bonne qualité, plus leur prix est élevé. Inutile de vous expliquer que la Ville achète les vestes les moins chères, plus lourdes, moins confortables et non fabriquées sur mesure. Elle sauve de l'argent sur le coup et à courte vue, mais combien ça coûte en arrêt de travail, tous les maux de dos, de hanche, etc. ?

Vestes pare-balles pour les femmes

La veste spécifiquement fabriquée pour les femmes existe depuis plusieurs années. Elle est beaucoup plus confortable car elle tient compte de la physiologie féminine. C'est insensé que la Ville de Montréal, qui compte maintenant 34 % de policières dans ses rangs, se procure encore des vestes qui ne sont pas faites pour elles. Nous recevons régulièrement des appels dénonçant une veste inconfortable provoquant des problèmes de santé.

C'est beau les discours sur l'égalité mais ce serait un minimum d'avoir de l'équipement adapté à la physiologie féminine. C'est avec raison que les dirigeants et les politiciens parlent souvent de l'égalité hommes-femmes en milieu de travail. Maintenant, c'est le temps d'agir car nos policières méritent des vestes conçues pour elles. On se surprend que ce ne soit pas encore le cas.

Je vous invite donc à écrire à vos gestionnaires pour demander une veste de qualité qui réponde à vos besoins et aux besoins des femmes. Les fusillades augmentent à Montréal et au courant de la dernière année seulement, à plusieurs reprises des membres ont dû s'engager dans des échanges de coups de feu.

De notre côté, nous pressuriserons nos comités d'équipements et de santé et sécurité au travail.

Il faut que ça avance. De meilleures vestes pare-balles pour tous et des vestes adaptées aux femmes, en 2021, c'est un *must*.



Vice-président au Secrétariat et à la trésorerie Johnny Primiani

Vos régimes d'assurance collective

Annuellement et en collaboration avec nos actuaires, nous analysons l'expérience des diverses assurances afin de déterminer les ajustements nécessaires quant aux cotisations facturables. Les hausses des coûts de médicaments ainsi que les montants des prestations payées sont des facteurs importants influençant les résultats financiers de nos régimes d'assurance. La bonne santé financière de nos régimes d'assurance nous a permis de limiter les hausses en demeurant en dessous des fluctuations du marché de l'assurance.

Rappelons également qu'à la suite de la mise en place de notre partenariat avec la SSQ en août 2012, la révision des cotisations prend maintenant effet au 1^{er} août de chaque année, le cas échéant.

LES HAUSSES QUI S'APPLIQUERONT À COMPTER DU 1^{ER} AOÛT 2021 SONT RÉSUMÉES DANS CE TABLEAU :

	Actif	Retraité moins de 65 ans	Retraité plus de 65 ans
Maladie	5 %	3,5 %	-4,0 %
Dentaire	0 %	0 %	0 %
Voyage	0 %	0 %	0 %
Vie de base	0 %	0 %	0 %
Vie supplémentaire et additionnelle	0 %	0 %	26,2 % au global (variation différente par groupe d'âges)



A. Assurance maladie

TARIFS – ASSURANCE MALADIE

ACTIFS	Prime par paie 1 ^{er} août 2020	Prime par paie 1 ^{er} août 2021
Plan individuel	46,29 \$	49,19 \$
Plan familial	109,06 \$	115,10 \$
Plan couple ou monoparental	75,95 \$	80,33 \$

* Attention : ces primes excluent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 16,73 \$ au 2021-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective.

Pour membres actifs seulement.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, LES NOUVEAUX RETRAITÉS NE PEUVENT QU'ADHÉRER AUX OPTIONS A, B ET F

RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2019-08-01 – PRIMES POUR L'ANNÉE 2020 / 2021

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	78,50 \$/rente	68,09 \$/rente	62,13 \$/rente	52,97 \$/rente	16,22 \$/rente	37,22 \$/rente
	1 884 \$/année	1 634 \$/année	1 491 \$/année	1 271 \$/année	389 \$/année	893 \$/année
Couple ou monoparental	135,41 \$/rente	117,53 \$/rente	107,19 \$/rente	91,32 \$/rente	28,02 \$/rente	68,89 \$/rente
	3 250 \$/année	2 821 \$/année	2 573 \$/année	2 192 \$/année	672 \$/année	1 653 \$/année
Familial	156,96 \$/rente	136,18 \$/rente	124,27 \$/rente	105,87 \$/rente	32,43 \$/rente	74,42 \$/rente
	3 767 \$/année	3 268 \$/année	2 982 \$/année	2 541 \$/année	778 \$/année	1 786 \$/année

Retraités de moins de 65 ans : saviez-vous que pour diminuer le coût de vos primes, vous pouviez choisir votre plan d'assurance maladie en fonction de vos besoins ? La franchise par prescription varie entre 5 et 10 \$. Il suffit de choisir l'option de plan qui répond le mieux à vos besoins, lors des périodes de renouvellement d'assurance !

N.B. Montants annuels arrondis 2020-08-01

RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2021-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2021 / 2022

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	81,25 \$/rente 1 950 \$/année	70,47 \$/rente 1 691 \$/année	64,30 \$/rente 1 543 \$/année	54,82 \$/rente 1 316 \$/année	16,79 \$/rente 403 \$/année	38,52 \$/rente 924 \$/année
Couple ou monoparental	140,15 \$/rente 3 364 \$/année	121,64 \$/rente 2 919 \$/année	110,94 \$/rente 2 663 \$/année	94,52 \$/rente 2 268 \$/année	29,00 \$/rente 696 \$/année	71,30 \$/rente 1 711 \$/année
Familial	162,45 \$/rente 3 899 \$/année	140,95 \$/rente 3 383 \$/année	128,62 \$/rente 3 087 \$/année	109,58 \$/rente 2 630 \$/année	33,57 \$/rente 806 \$/année	77,02 \$/rente 1 848 \$/année

N.B. Montants annuels arrondis 2021-08-01

RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2020-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2020/2021

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
Individuel	19,99 \$/rente 480 \$/année	15,12 \$/rente 363 \$/année	10,49 \$/rente 252 \$/année	6,78 \$/rente 163 \$/année	12,61 \$/rente 303 \$/année	109,17 \$/rente 2 620 \$/année
Couple ou monoparental	36,95 \$/rente 887 \$/année	27,96 \$/rente 671 \$/année	19,38 \$/rente 465 \$/année	12,52 \$/rente 300 \$/année	23,31 \$/rente 559 \$/année	202,75 \$/rente 4 866 \$/année
Familial	39,95 \$/rente 959 \$/année	30,24 \$/rente 726 \$/année	20,95 \$/rente 503 \$/année	13,53 \$/rente 325 \$/année	25,21 \$/rente 605 \$/année	218,36 \$/rente 5 241 \$/année

N.B. Montants annuels arrondis 2020-08-01

RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2021-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2021/2022

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
Individuel	19,19 \$/rente 461 \$/année	14,52 \$/rente 348 \$/année	10,07 \$/rente 242 \$/année	6,51 \$/rente 156 \$/année	12,11 \$/rente 291 \$/année	104,80 \$/rente 2 515 \$/année
Couple ou monoparental	35,47 \$/rente 851 \$/année	26,84 \$/rente 644 \$/année	18,60 \$/rente 446 \$/année	12,02 \$/rente 288 \$/année	22,38 \$/rente 537 \$/année	194,64 \$/rente 4 671 \$/année
Familial	38,35 \$/rente 920 \$/année	29,03 \$/rente 697 \$/année	20,11 \$/rente 482 \$/année	12,99 \$/rente 312 \$/année	24,20 \$/rente 581 \$/année	209,63 \$/rente 5 031 \$/année

N.B. Montants annuels arrondis 2021-08-01



B. Assurance voyage

Malgré la pandémie, bien qu'il ne soit pas recommandé de voyager, ceux-ci sont tout de même autorisés et couverts par l'assurance voyage. L'assureur suit les recommandations du gouvernement fédéral et offre une pleine couverture pour les destinations ayant un niveau d'avertissement 1, 2 ou 3. Lorsque le niveau d'avertissement est 4, soit d'éviter tout voyage, les frais médicaux ne sont malheureusement pas couverts par la SSQ. Il est donc recommandé de

vérifier le niveau d'avertissement d'une destination avant de planifier un voyage et de vérifier une seconde fois avant le départ. Advenant que le niveau d'avertissement passe au 4, il est préférable d'annuler ce voyage. Considérant cette situation, nous avons négocié un gel des cotisations au 1^{er} août. **Il n'y aura donc aucune hausse de la tarification d'assurance voyage.**

TARIFS - (maladie hors Québec)

ACTIFS	Taux par paie	
	2020-08-01	2021-08-01
Plan individuel	3,54 \$	3,54 \$
Plan familial	6,95 \$	6,95 \$

RETRAITÉS	Taux par rente	
	2020-08-01	2021-08-01
Plan individuel	5,25 \$	5,25 \$
Plan familial	10,49 \$	10,49 \$

TARIFS - ANNULATION VOYAGE

ACTIFS	Taux par paie	
	2020-08-01	2021-08-01
Plan individuel	0,28 \$	0,28 \$
Plan familial	0,70 \$	0,70 \$

RETRAITÉS	Taux par rente	
	2020-08-01	2021-08-01
Plan individuel	1,12 \$	1,12 \$
Plan familial	2,23 \$	2,23 \$

C. Assurance-vie

En continuité de notre plan de redressement de l'assurance vie, les cotisations d'assurance vie additionnelles pour les membres de plus de 65 ans seront à la hausse. La tarification est liée à l'âge ainsi qu'au volume de protections d'assurance vie. Il est donc important d'évaluer vos besoins en matière de protections d'assurance vie afin de payer la prime adéquate. Nous vous rappelons qu'en dépit de cette hausse, les tarifs demeurent concurrentiels. Les tarifs pour l'assurance vie de base et supplémentaire demeurent inchangés au 1^{er} août 2021.

TARIFS - ASSURANCE VIE

ACTIFS	PRIME 2020-08-01		PRIME 2021-08-01	
	Par paie	Annuelle	Par paie	Annuelle
Base 20 000 \$	3,52 \$	92 \$	3,52 \$	92 \$
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	1,14 \$	30 \$	1,14 \$	30 \$
Supplémentaire (adhérent)	GEL	GEL	GEL	GEL
Supplémentaire (conjoint)	GEL	GEL	GEL	GEL

RETRAITÉS	PRIME 2020-08-01		PRIME 2021-08-01	
	Par rente	Annuelle	Par rente	Annuelle
Retraité de moins de 65 ans				
Base 20 000 \$	13,40 \$	322 \$	13,40 \$	322 \$
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	1,28 \$	31 \$	1,28 \$	31 \$
Supplémentaire (adhérent)	GEL	GEL	GEL	GEL
Supplémentaire (conjoint)	GEL	GEL	GEL	GEL

Retraité de 65 ans et plus

Base 10 000 \$	10,09 \$	242 \$	10,09 \$	242 \$
Base familiale 5 000 \$ / 2 000 \$ 2 000 \$ / 1 000 \$	3,19 \$	77 \$	3,19 \$	77 \$

Additionnelle (par tranche de 10 000 \$)* (adhérent)

65 à 69 ans	+ 13,0 %	+ 13,0 %	+ 11,5 %	+ 11,5 %
70 à 74 ans	+ 32,9 %	+ 32,9 %	+ 24,7 %	+ 24,7 %
75 à 79 ans	+ 48,1 %	+ 48,1 %	+ 32,5 %	+ 32,5 %
80 ans et plus	+ 88,9 %	+ 88,9 %	+ 47,0 %	+ 47,0 %

*Possibilité maximale d'une tranche additionnelle de 10 000 \$ sans preuve médicale, plus huit tranches additionnelles de 10 000 \$ avec preuve médicale. Par contre, vous ne pourrez dépasser le montant que vous possédiez la journée précédant votre 65^e anniversaire, jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (incluant l'assurance vie de base).

Note : si votre conjoint(e) atteint 65 ans avant vous et si cette personne a souscrit à des tranches supplémentaires d'assurance vie, elle pourra les conserver jusqu'à concurrence de 30 000 \$, et ce, jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans.

Les augmentations pour l'assurance vie supplémentaire et additionnelle sont en pourcentage puisqu'elles sont en fonction de la table d'âge et du facteur *fumeur* ou *non-fumeur*.

Les montants des primes annuelles ont été arrondis.



Assurance décès, mutilation, accident (DMA)

Bonne nouvelle! Les **primes sont gelées** pour la prochaine année.

NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LE DMA

Dans le cas d'une réclamation, un avis écrit de l'accident doit être transmis dans les 30 jours suivant la date de l'accident à l'assureur. Notez également qu'une preuve écrite de la perte doit être fournie à l'assureur dans les 90 jours suivant la date de cette perte. Donc, vous devez communiquer avec la Fraternité dans les premiers jours de l'accident afin que la Fraternité puisse faire les démarches nécessaires auprès de l'assureur.

D. Soins dentaires

TARIFS - SOINS DENTAIRES

ACTIFS	Taux par paie	
	2020-08-01	2021-08-01
Plan individuel	7,12 \$	6,87 \$
Couple/Monoparental	28,35 \$	28,10 \$
Plan familial	51,95 \$	51,70 \$
RETRAITÉS	Taux par rente	
	2020-08-01	2021-08-01
Plan individuel	24,15 \$	24,15 \$
Couple/Monoparental	48,23 \$	48,23 \$
Plan familial	70,40 \$	70,40 \$

*Attention: ces primes excluent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 16,73 \$ au 2021-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective.

Pour membres actifs seulement.

Il est possible d'ajouter sa conjointe, son conjoint ou un enfant de plus de 10 ans, et ce, sans examen dentaire lors de la période de réinscription qui vient tous les trois ans. La prochaine période de réinscription sera à l'été 2023 et entrera en vigueur le 1^{er} août 2023. La participation au régime de soins dentaires est facultative pour les personnes à votre charge. Si vous choisissez d'inscrire les personnes à votre charge au régime de soins dentaires de la Fraternité, vous devez faire votre demande dans les 31 jours suivant la date à laquelle la ou les personnes deviennent admissibles au régime pour la première fois et vous devrez maintenir la protection en vigueur pour ces personnes pour une **période minimale continue de 36 mois**. Toute demande d'adhésion soumise hors délai sera sujette à la clause d'adhésion

tardive. Certaines exceptions peuvent s'appliquer pour les enfants de moins de 10 ans et les personnes à votre charge étant couvertes par un autre programme. Les règles de participation détaillées sont décrites dans la brochure, disponible sur notre site Intranet.

Veillez également noter que si un membre a plusieurs enfants et que l'un des enfants atteint l'âge de 10 ans et qu'il est couvert par le plan, les autres enfants ont droit aux mêmes couvertures avec le régime de soins dentaires de la Fraternité. Cependant, prenez note que les enfants de moins de 10 ans sont d'emblée couverts par le régime de soins dentaires du gouvernement. Toutefois, advenant le cas où le gouvernement ne couvrirait pas certains services, vous pourriez être couvert par le régime des soins dentaires de la Fraternité.

PAR AILLEURS, LES SOINS DENTAIRE MAJEURS AINSI QUE LES RESTAURATIONS COMPLEXES PRATIQUÉS À L'EXTÉRIEUR DU CANADA NE SONT PAS COUVERTS PAR VOTRE RÉGIME DE SOINS DENTAIRE.

N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de nous faire part de tout changement quant aux points suivants :

- > changement d'adresse
- > changement de état civil
- > naissance
- > couples policiers de la Ville de Montréal
(vous permettant ainsi de bénéficier d'une cotisation réduite pour l'assurance maladie)

Contribuez à un monde meilleur



**La nouvelle solution d'épargne responsable de
Caisse-Police : profitable pour vous et pour la planète.**

La Caisse Desjardins des policiers et policières, en collaboration avec Desjardins Assurances, est fière de vous offrir un programme d'épargne-retraite collectif autonome qui respecte vos convictions environnementales.

Cette nouvelle solution vous permet d'investir dans un REER et un CELI collectifs de façon 100 % autonome, via un site sécurisé disponible 24/24, 7/7.

Pour en savoir davantage : visitez le caisse-police.com/reer-celi-responsables

 **Desjardins**
Caisse des policiers et policières





Desjardins

Caisse des policiers et policières



2,9 M \$ retournés à nos membres sur l'exercice 2020 seulement

C'est votre voix qui fait notre différence !

Tous les détails au caisse-police.com



Surveillez le dépôt de votre ristourne le 4 juin 2021

28 ans de ristournes

Quelle autre institution financière en fait autant ?

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

Président	DESROCHERS, Mario
1 ^{er} vice-président	PROULX, Marc-André
2 ^e vice-président	ST-JEAN, Robert
Secrétaire	HARVEY, Serge
Administrateur	AUDET, Louis
Administratrice	BÉLANGER, Katerine
Administratrice	BOLDUC, Ginette
Administrateur	DUROCHER, Marc
Administrateur	HADDAD, Victor
Administrateur	LAROCHE, Stéphane
Administrateur	LEFRANÇOIS, Guy
Administrateur	POIRIER, Billy
Administrateur	ST-MARTIN, Nicholas

VOS REPRÉSENTANTS DU SPVM



Mario Desrochers
Retraité



Robert St-Jean
Retraité



Louis Audet
Retraité



Katerine Bélanger
Active



Ginette Bolduc
Retraîtée



Guy Lefrançois
Retraité

www.caisse-police.com

pour mieux vous informer !

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gilford, Montréal (QC) H2J 1N3

téléphone : 514.VIP.1004 (847)

sans frais : 1.877.VIP.1004 (847)

télécopieur : 514.487.1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud

Couronne Nord

Sûreté du Québec—Montréal
Québec

Centre de service conseil ENPQ
Outaouais



Association athlétique et sportive

Sylvain Bois, président

Bonjour à tous et à toutes !

Si le gouvernement du Québec l'autorise,
une saison de hockey débutera bel et bien
à l'aréna St-Michel en septembre prochain !
La ligue de hockeyfrat s'adaptera aux
directives provenant de la santé publique.

En bref...

- > Les inscriptions débuteront prochainement
en ligne sur le site maligue.ca
- > 48 parties de 1h 30
- > Prix: 440 \$ pour la saison
et 300 \$ pour une demi-saison

Les capitaines devront communiquer avec
les anciens joueurs et faire du recrutement
pour également avoir de nouveaux joueurs!

Je suis à la recherche d'un ou d'une
marqueur(euse) de points pour la saison.
Si vous connaissez quelqu'un d'intéressé,
demandez-lui de communiquer avec
moi au 514 609-3100.



Jeux mondiaux Policiers/Pompiers

WPFPG 2022 Rotterdam

Il y aura probablement des jeux mondiaux en 2022 à Rotterdam (Pays-Bas). Comme pour les jeux précédents, afin de bien représenter notre ville et notre pays, nous aurons une série de vêtements à vous offrir.

Présentement, nous ne pouvons toutefois procéder à aucun essayage pour les uniformes que porteront les athlètes lors des prochains jeux mais je vous tiendrai informés des développements. À des fins de préparation, je tiens par contre à connaître votre intention de participer aux prochains jeux !

À cette fin, retournez-moi le coupon de participation suivant et je communiquerai avec vous.

COUPON D'INSCRIPTION POUR LES PROCHAINS JEUX À ROTTERDAM (PAYS-BAS) - à découper

Nom : Prénom :

Lieu de travail :

Courriel personnel :

Cellulaire :

Dans quelle discipline prévoyez-vous vous inscrire ?

.....

Coût des vêtements à venir

Voulez-vous les uniformes de votre association sportive ? oui non

Faire parvenir le coupon d'inscription à l'attention de :
Sylvain Bois, **Association athlétique et sportive FPPM**

Je vous souhaite un bel été!

Sylvain Bois

Président

Association athlétique et sportive Fppm

sylvainb@fppm.qc.ca

514 609-3100



La lumière au bout du tunnel



Comme je l'ai écrit dans La Flûte d'automne 2020, le concert biennal de la Symphonie vocale qui devait avoir lieu en avril de la même année avait d'abord été repoussé à avril 2021 avec l'espoir que la santé publique se porte mieux. C'était un vœu pieux ! Aujourd'hui, on peut constater que tout n'est pas rétabli. Étant un groupe-cible, nous devons être très prudents et vigilants quant à nos sorties. La décision a donc été prise de reporter le concert biennal à avril 2022, soit les samedi 23 à 19 h 30 et dimanche 24 à 14 h. L'endroit et la salle demeurent le Centre Leonardo da Vinci à Saint-Léonard.

Il est très important pour la Symphonie vocale et nos membres de présenter ce spectacle à nos supporteurs, nos fans, notre public. Les choristes et nos professionnels travaillent fort à monter, préparer et mettre en place une prestation biennale et lorsque la pandémie nous est tombée dessus, nous étions prêts à performer.

Je rassure tous les détenteurs de billets de spectacle : si vous le désirez, communiquez avec votre vendeur et en retour de vos billets, vous serez remboursés. Sinon, les mêmes billets seront utilisés pour avril 2022.

Les activités de la Symphonie vocale sont arrêtées depuis le 12 mars 2020 mais nous devrions recommencer nos pratiques en septembre 2021. Quant aux funérailles et aux concerts, il est trop tôt pour se prononcer. Quelques églises nous attendent. Quant aux résidences (RPA), l'avenir nous le dira. Il est possible qu'une certaine réglementation nouvelle vienne changer la façon de faire quant aux spectacles à ces endroits. La santé et la pérennité sont primordiales et je peux vous dire qu'à la Symphonie vocale, tout va bien. Aucun choriste n'a été infecté et tout le monde est très discipliné.



Yvan Côté, président

La Journée de golf de la Symphonie vocale qui était prévue pour le 27 mai 2021 au Club de golf l'Épiphanie est remise au 26 mai 2022, au même endroit (l'Épiphanie) avec les mêmes billets. Probablement que le golf aurait pu être joué cette année mais le souper n'aurait pas eu lieu. C'est la raison pour laquelle nous reportons le tout en mai 2022. La même consigne s'applique quant aux personnes qui voudraient être remboursées pour le golf (ou souper seulement). Avec votre billet en retour, vous serez remboursés sans problème. Vous pouvez suivre les activités de la chorale en consultant le site Facebook de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Il va sans dire que cette pandémie a non seulement perturbé notre santé physique et mentale mais aussi tout l'aspect réconfort, bienfait et bonheur qu'apportait la Symphonie vocale lors de ses sorties en concert, funérailles et autres. Vous savez, la mission de la chorale n'a pas changé malgré ses 65 ans d'existence!

À part promouvoir le chant choral, il est important pour nous d'assurer une présence aux funérailles de policiers et policières ainsi que de contribuer aux rapprochements et au rayonnement des membres en apportant la joie et en égayant l'auditoire.

Je remercie sincèrement l'ABR, qui me donne le privilège de rencontrer les policiers et policières qui suivent les cours de pré-retraite. L'essentiel de mon intervention se limite à peu de choses : plaisir, bonne humeur et fierté sont les mots qui reviennent le plus souvent. Nous sommes uniques comme formation en Amérique du Nord en tant que seule chorale formée de policiers et policières appartenant tous au même corps. Il est important que vous supportiez votre Symphonie vocale pour que la tradition se poursuive !

Par conséquent, n'oubliez pas que nous sommes toujours intéressés à accueillir d'autres choristes parmi notre belle Symphonie. La pérennité de ce groupe ne tient qu'à vous! Actifs ou retraités, hommes ou femmes, la porte est toute grande ouverte et nul besoin d'être diplômé en chant, en musique ou autre! Juste d'avoir le goût de chanter et de faire des heureux autour de vous!

Si vous désirez des informations, appelez-moi!

Yvan Côté au 514 258-0475.

Saviez-vous que...

C'EST EN 1885 que la cavalerie du Service de police de Montréal (SPM) est officiellement créée.



EN 1893, suivant l'air du temps, le SPM se dote d'une fanfare et fait l'acquisition de 28 instruments de musique (flûtes, clarinettes, basses, trombones, cornets, barytons, altos, contrebasses, cymbales, tambours et maillets). On met fin à l'expérience de la fanfare en 1903 à la suite de



LA FANFARE DE LA POLICE DE MONTRÉAL - PHOT. J. K. LÉVESQUE

nombreuses plaintes, autant à l'interne qu'à l'externe, dont celle de l'Union protectrice des musiciens qui se plaint de concurrence déloyale.

DU 31 DÉCEMBRE 1909 AU 31 DÉCEMBRE 1914, le nombre total des officiers augmente de seulement 42 % comparativement à 109 % pour le nombre de constables. Selon leurs assignations, les constables peuvent se diviser en deux groupes homogènes. Le premier groupe comprend les constables attirés au service régulier de la patrouille à pied alors que le second comprend tous ceux qui sont assignés aux diverses tâches auxiliaires, qu'elles soient de nature policière ou non.

De 386 qu'il était au 31 décembre 1909, le nombre de constables assignés à la patrouille passe à 738 au 31 décembre 1914, ce qui constitue une augmentation de 88 %. Ces hommes sont divisés en quatre relèves, les deux relèves de nuit étant deux fois plus nombreuses que celles de jour. Ainsi, en 1914, sur les 738 constables, deux relèves comptant 114 hommes chacune font le service de jour et deux relèves de 255 hommes sont en devoir la nuit.

Le groupe des constables non attirés au service régulier passe de 89 hommes au 31 décembre 1909

à 156 hommes au 31 décembre 1914. Les fonctions exercées dans ce groupe sont des plus diverses. Parmi ceux qui accomplissent des tâches policières, on compte les constables assignés comme assistants-détectives; leur nombre est limité à un ou deux par poste et leurs fonctions disparaissent en 1913.

EN 1917, le règlement 625 établit une nouvelle échelle de pensions de la Ville suivant le nombre d'années de service (réservant une pension égale à la moitié du salaire final aux employés ayant 35 ans de service ou plus et calculant la pension sur le salaire des dix dernières années).

Référence: ABR. Le Comité Raynauld approuve l'ABRPM, p. 22

1921 - Extraits du livre d'événements du poste 1:

21 octobre 1921, « George Bruind, 430 Hochelaga, s'est fait voler un cheval rouge (*écrit tel quel*) attelé sur une Expresse; dans la voiture il y avait un fusil ».

21 octobre 1921, « C.W. Bissele, 2545 Esplanade, s'est fait voler une auto Old mobile (*écrit tel quel*) licence 10719 d'Ontario ». Référé Sûreté (*écrit tel quel et noté dans la marge*).



Société du Musée de la police
de l'île de Montréal
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

EN 1922, le SPM créé l'Escouade des narcotiques.

À noter que l'Escouade de la moralité, qui menait la lutte aux trafiquants et aux maisons closes offrant ce service (opium et autres) à sa clientèle, avait été abolie en 1918 et son personnel affecté à la circulation.

C'EST EN 1930 que les premières sirènes électriques font leur apparition au Service.

C'EST AUSSI EN 1930 que l'on voit les premiers télétypes. Le télétype relie alors tous les postes de police avec le quartier général. C'est le premier et seul moyen de communication simultanée avec tous les postes. Ce télétype a été fabriqué par M. Jack Crown, ancien employé de la compagnie Northern Télécom et employé par la Ville de Montréal.

EN 1932, le Service de police fait l'acquisition de son premier système de communications par radiodiffusion. Le contrat de fourniture et d'installation est de l'ordre de 19 790 \$. Le 28 septembre 1932, le capitaine Georges Gagnon est nommé capitaine-détective et responsable du Département de la radio et, le 30 novembre, MM. Curtis et Guimond sont engagés comme techniciens.



Le premier système de communication radio est opéré, sous le nom « studio de la radio », au quartier général sis au 775 de la rue Gosford à Montréal.

19 MARS 1934 : le système comprend un poste émetteur et 44 postes récepteurs. L'émission n'est possible qu'à sens unique, à partir du quartier général vers les autos; les patrouilleurs ne peuvent communiquer avec le quartier général qu'à partir des boîtes de rue. La bâtisse du QG a été surmontée de deux tours pour supporter un fil d'antenne de 100 pieds. L'émission se fait en A.M. à 1670 mg/hg. L'indicatif est VYR. À l'époque, on traite environ 4 000 appels par mois. Le Centre des communications est opéré par un sergent de police assisté d'un constable.

Référence: Historique des communications du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, par Laurent Rivest, directeur, Section Télécommunications, SPCUM



Exercices financiers de 1934/35 et de 1935/36 : plus de 95 % du budget est consacré aux rémunérations. Récemment augmentée au cours de 1931, l'échelle salariale demeurera inchangée jusqu'à 1941. Elle s'établit comme suit :

GENDARMERIE

FONCTION	SALAIRE
Inspecteur	3 500 \$
Capitaine	2 260 \$
Lieutenant	1 900 \$
Sergent	1 900 \$
Constable - 1 ^e classe	1 800 \$
Constable - 2 ^e classe	1 700 \$
Constable - 3 ^e classe	1 600 \$
Constable - 4 ^e classe	1 500 \$
Constable - 5 ^e classe	1 400 \$
Constable - 6 ^e classe ⁽²⁾	1 300 \$
Constable - 7 ^e classe ⁽²⁾	1 200 \$
Cadet - 2 ^e année	630 \$
Cadet - 1 ^e année	270 \$

(2) Les 6^e et 7^e classes sont créées successivement en 1936 et 1937 en vue d'intégrer les premiers contingents de cadets policiers.

Société du musée de la police



SÛRETÉ

FONCTION	SALAIRE
Capitaine	2 500 \$
Lieutenant	2 350 \$
Sergent - 1 ^{re} classe	2 260 \$
Sergent - 2 ^e classe	2 080 \$
Sergent - 3 ^e classe	1 960 \$

Référence: *Police de Montréal, Historique du Service, 1909 - 1971, Jean Turmel, criminologue, pages 135 et 136*

C'EST EN 1950 que le « phare-sirène » fait son apparition sur les auto-patrouilles de la police de Montréal, qui utilise maintenant des radios d'autos pouvant non seulement recevoir, mais aussi répondre aux appels lancés par le Studio.

Comme vous pouvez le constater avec la photo du policier Rousse de la Ville de Dorval prise à côté de son auto-patrouille 1956/57, cette dernière était déjà surmontée d'un gyrophare. Souvent, les corps policiers à l'extérieur de Montréal pouvaient se permettre financièrement d'équiper leurs véhicules ainsi que leurs policiers

avec des équipements plus récents, ce qui n'était pas le cas pour un plus gros corps policier comme le SPM, lequel devait présenter une demande de budget supplémentaire aux élus.

C'EST EN 1954 que la cavalerie cesse de diriger la circulation.

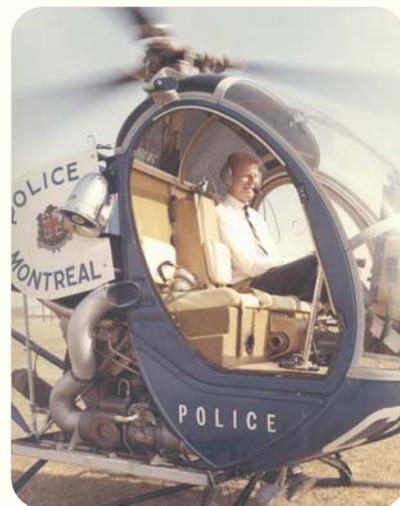
C'EST EN 1959 que l'école d'entraînement et de formation de la police de Montréal quitte l'emplacement du « Bain Morgan », rue Morgan à Montréal, pour s'établir dans l'édifice situé au 3030 de la rue Viau à Montréal, où elle œuvrera pendant 25 ans.

C'EST EN 1960 que le phare rouge installé sur les auto-patrouilles devient clignotant. Le nom commun de « cerise » lui est alors attribué.



EN 1966, le métro de Montréal ouvre ses portes à la population. Vu le besoin d'effectifs pour assurer la sécurité des usagers et des visiteurs du monde entier à l'Exposition universelle de Montréal (Expo 67), les autorités municipales décident alors de permettre à la Société de transport de Montréal de se doter d'un service de sécurité.

C'EST EN 1969 que le Service de police de Montréal se dote de deux hélicoptères que l'on baptisera en 1970 « Victor 50 et Victor 51 ».





Société du Musée de la police
de l'île de Montréal
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

1972 - Grades existants à la suite de l'intégration des 25 corps policiers de l'île de Montréal pour former le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (ceux-ci ont été modifiés en 1978):

OFFICIERS DE DIRECTION

Directeur
Directeur-adjoint
Assistant-directeur
Inspecteur en chef
Assistant-inspecteur en chef
Inspecteur
Officiers
Capitaine
Lieutenant
Sergent

Les faits saillants de l'année 1998

DÉBUT JANVIER 1998, au retour du congé des Fêtes, une tempête de pluie verglaçante s'abat sur plusieurs régions du Canada. De l'est ontarien au Nouveau-Brunswick, des millions de personnes se retrouvent sans électricité. Le vendredi 9 janvier, le réseau hydro-électrique s'effondre et plonge une partie du Québec dans le noir et le froid.

Voici donc un court retour sur cette journée qui est passée à l'histoire sous le nom de « vendredi noir ».



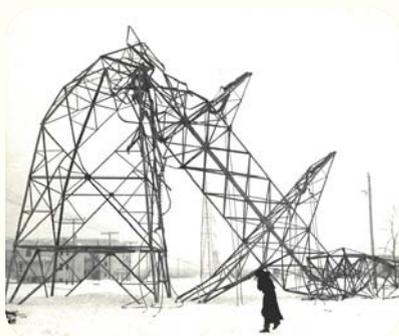
LE 5 JANVIER 1998, le retour à la maison s'annonce difficile, mais ce n'est pas la panique. La population est habituée aux caprices de la météo. Personne ne sait encore que le Québec et d'autres régions du Canada vont vivre une crise sans précédent. Pour sa part, le SPCUM ouvre le Centre de contrôle et de suivi opérationnel (CCSO) situé à la chambre 598 du quartier général (alors rue Bonsecours), afin de gérer les besoins de la population et de ses employés. Les PQQ, districts et centres d'enquête ferment les uns après les autres en raison des pannes d'électricité. Les enquêteurs des crimes de nuit sont mis à contribution car c'est à cette section que l'on confie la gestion des personnes arrêtées pendant la crise. On recommande aux patrouilleurs de procéder le plus possible par sommation à défaut de conduire les personnes arrêtées à la détention du QG dont l'édifice est doté d'une génératrice lui permettant d'opérer sans arrêt.



L'état d'urgence ayant été déclaré, aucun congé « H, A ou autres » n'était accordé. Toutefois, par esprit de solidarité, la majeure partie des effectifs étaient au rendez-vous, même si la plupart vivait d'énormes problèmes de logistique familiale, les pannes à domicile, les entrées et sorties des résidences englacées, les routes et même plusieurs ponts pratiquement impraticables. Les collègues étaient là!

Pendant cette crise, la gestion des effectifs est contrôlée du CCSO. Durant près de quatre jours, un lourd couvert de glace se dépose sur l'île de Montréal et ses environs, plus particulièrement en Montérégie. Le 7 janvier, la grande région de Montréal est paralysée. Les branches d'arbres tombent sur les fils électriques, causant d'importants courts-circuits. Les équipes d'Hydro-Québec se mobilisent pour rétablir le courant par ordre de priorité. Le parc du Mont-Royal est fermé, les écoles et les garderies aussi. Les routes sont quasiment impraticables.

LE 9 JANVIER, le « vendredi noir », est la pire journée de toutes après cinq jours de crise; une trentaine de pylônes électriques sont détruits et laissent place à des paysages apocalyptiques... 1,3 million



de foyers québécois sont privés d'électricité. C'est surtout à Montréal que la détérioration se fait sentir. On craint une panne d'électricité généralisée qui affecterait les provisions d'eau potable. Faute de courant, le métro fonctionne seulement par moments et les feux de circulation s'éteignent.

Pour ajouter au chaos, les principaux ponts de la Rive-Sud sont fermés, rendant impossible toute évacuation de la ville. La pluie cesse le 9 janvier. Le lendemain soir, un million de foyers au Québec manquent toujours d'électricité. Une situation particulièrement critique dans le « triangle infernal » formé par les villes de Saint-Jean,

Granby et Saint-Hyacinthe. Il faudra attendre un mois pour que tous les clients résidentiels d'Hydro-Québec soient rebranchés. La crise voit cependant naître une importante vague de solidarité alors que les sinistrés s'entassent dans les centres d'hébergement. Les corps policiers s'unissent; le SPCUM envoie près de 400 personnes de son effectif policier et civil (*tous grades confondus*) assurer la sécurité des personnes demeurant dans le triangle infernal.

Encore aujourd'hui, plusieurs habitants des régions touchées par la tempête en gardent un traumatisme.

Références: Archives de Radio-Canada, La Crise du verglas: les 20 ans du « vendredi noir »; Expérience personnelle du rédacteur de ce texte au CCSO.

LE 11 FÉVRIER 1998 marquera l'histoire du Service car il s'agit de la date de l'implantation de la deuxième phase de la Police de quartier. Dès 07:00, le basculement vers la PDQ a eu lieu, lorsque les lignes téléphoniques et tout le système informatisé de télécommunications intégrées (SITI) à bord des voitures de patrouille se sont mis définitivement à l'heure de la PDQ. Les anciens numéros de téléphone des postes de

district ont alors été remplacés par ceux des postes de quartier et près de 200 voitures de patrouilles nouvellement identifiées ont rejoint leurs nouvelles assignations pour recevoir des appels de service dans les nouveaux quartiers.

Référence: L'heure juste, Vol. 5, No 2, 12 février 1998.

LE 19 FÉVRIER 1998, le Service annonçait que la Section de la prévention et des relations communautaires (SPRC) avait entrepris une démarche en vue de doter l'ensemble des 49 PDQ, des centres d'enquêtes et des centres d'interventions d'une structure de communication pour le dossier de la violence intrafamiliale. Ce réseau de communication devait permettre à l'information de voyager tant de la SPRC vers les postes et les centres opérationnels que l'inverse. Deux personnes par PDQ, centre d'enquêtes et centre d'interventions devaient être identifiées et avaient comme mandat la diffusion de l'information auprès de leurs collègues, de s'assurer que l'information est bien comprise, d'agir à titre de personne-ressource auprès des intervenants locaux et de rapporter les initiatives locales auprès du responsable du dossier de la SPRC.

Référence: L'heure juste, Vol. 5, No 3, 19 février 1998.



Société du Musée de la police
de l'île de Montréal
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

C'est dans le numéro spécial de L'Heure juste daté du 19 mars 1998 que l'on annonçait le départ à la retraite du Directeur Jacques Duchesneau, effectif le 3 avril, après 30 années de service auprès de la population de l'île de Montréal. Il mentionnait ceci : « Une fois que l'on croit avoir tout donné, il faut savoir se retirer et regarder ailleurs pour voir ce que l'on peut encore donner ».

C'est dans la revue L'Heure juste du 26 février 1998 que l'on annonçait que la CUM et la Fraternité des policiers et policières de la CUM en étaient arrivés à une entente sur le régime de retraite et de la convention collective.

Dernière heure :

Nous aimerions souligner l'arrivée de la première policière à joindre l'escouade motard du SPVM, il s'agit de l'agent Monelle Hébert. Bonne carrière à vous Mme M. Hébert!



Photo SPVM

Nouvelles du Musée :

Les activités du musée reprennent lentement. Par contre nous ne pouvons pas recevoir de visiteurs ou participer à des activités extramuros avant que les dangers de propagation ne soient éliminés, ou du moins écartés. Mais cela ne nous empêche pas de vous écrire et/ou de répondre à vos questions.

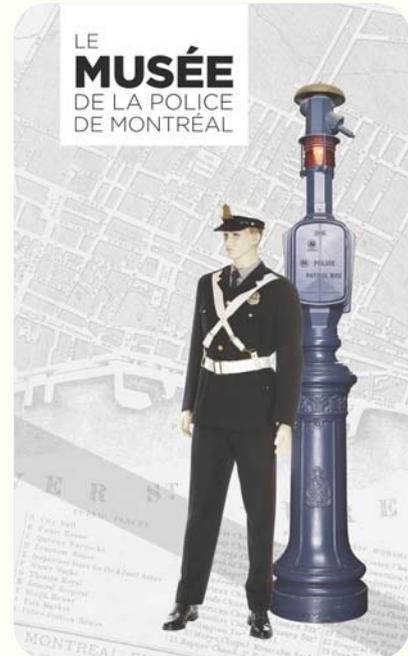
Un rappel si vous avez des pièces, objets, photos ou documents dont vous voulez vous défaire en lien avec l'histoire du Service : contactez-nous par téléphone au 514-280-2043 ou par courriel au : musee.police@spvm.qc.ca

Nous aimerions remercier tous nos partenaires pour leur soutien sans faille au cours des années

- > L'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal
- > La Caisse Desjardins des policiers et policières
- > La Fraternité des policiers et policières de Montréal
- > Le Service de police de la Ville de Montréal

Ainsi que :

- > L'Association des policiers et policières retraités de Montréal
- > L'Association professionnelle des officiers de direction du SPVM
- > La Coopérative des policiers et policières de Montréal.



On termine ce chapitre en vous souhaitant de la santé. Et comme les officiers nous disaient alors, après le rassemblement : « Et soyez prudents dehors! »

10 - 08

CONCEPTION ET TEXTE :

Jean-Marc De Nobile
Responsable des communications
Musée de la police de Montréal.

Avec la précieuse collaboration de:
Louise Côté, conservatrice
Musée de la police de Montréal.

De vive mémoire



Antosz, Alfred
Agent
Embauché le 14 mars 1951
Retraité le 17 mars 1981
Décédé le 18 mars 2021
à l'âge de 99 ans



Chevarie, Georges
Agent
Embauché le 22 avril 1968
Retraité le 3 juillet 1998
Décédé le 9 mars 2021
à l'âge de 78 ans



Fontaine, Gaétan
Agent
Embauché le 18 novembre 1957
Retraité le 4 mai 1990
Décédé le 7 février 2021
à l'âge de 83 ans



Gamache, Jean-Pierre
Agent
Embauché le 11 février 1974
Retraité le 19 février 1999
Décédé le 13 mars 2021
à l'âge de 72 ans



Aube, Guy
Agent
Embauché le 14 avril 1969
Retraité le 17 avril 1998
Décédé le 1 mars 2021
à l'âge de 77 ans



Côté, Raymond
Agent
Embauché le 21 avril 1958
Retraité le 1 mai 1988
Décédé le 24 février 2021
à l'âge de 87 ans



Forget, Jacques
Sergent-détective
Embauché le 11 décembre 1961
Retraité le 8 décembre 1995
Décédé le 14 mars 2021
à l'âge de 79 ans



Hébert, Jacques
Sergent-détective
Embauché le 1 mars 1973
Retraité le 4 août 1998
Décédé le 14 février 2021
à l'âge de 67 ans



Babin, Robert
Sergent
Embauché le 14 décembre 1964
Retraité le 14 mai 1996
Décédé le 23 mars 2021
à l'âge de 80 ans



Crête, Jean-Guy
Sergent-détective
Embauché le 17 mai 1965
Retraité le 17 février 1986
Décédé le 7 février 2021
à l'âge de 76 ans



Frigon, Guy
Sergent-détective
Embauché le 21 juillet 1980
Retraité le 3 août 2010
Décédé le 17 avril 2021
à l'âge de 62 ans



Jolicoeur, André
Sergent
Embauché le 19 octobre 1960
Retraité le 2 avril 1996
Décédé le 7 avril 2021
à l'âge de 80 ans



Bonneau, Viviane
Sergent
Embauché le 20 octobre 1986
Retraité le 3 février 2017
Décédé le 25 mars 2021
à l'âge de 59 ans



Ducharme Dore, Daria Simone
Embauchée le 5 février 1963
Retraité le 1 janvier 1990
Décédé le 30 mars 2021
à l'âge de 98 ans



Gagnon, André
Agent
Embauché le 11 octobre 1965
Retraité le 4 juillet 1996
Décédé le 9 mai 2021
à l'âge de 80 ans



Lachance, Robert
Sergent-détective
Embauché le 20 janvier 1958
Retraité le 1 février 1988
Décédé le 19 mai 2021
à l'âge de 82 ans



Bourguignon, Friedel
Sergent-superviseur
Embauché le 11 octobre 1965
Retraité le 14 janvier 1999
Décédé le 24 mars 2021
à l'âge de 74 ans



Lépine, Robert
Agent
Embauché le 5 avril 1954
Retraité le 3 mars 1985
Décédé le 7 avril 2021
à l'âge de 88 ans



Morin, Gilles
Agent
Embauché le 29 avril 1977
Retraité le 2 mars 2006
Décédé le 15 avril 2021
à l'âge de 67 ans



Paul, Richard
Agent
Embauché le 30 décembre 1969
Retraité le 7 décembre 1999
Décédé le 15 février 2021
à l'âge de 76 ans



Sigouin, Gilles
Agent
Embauché le 15 octobre 1951
Retraité le 6 janvier 1985
Décédé le 7 avril 2021
à l'âge de 88 ans



Levesque, Richard
Lieutenant-détective
Embauché le 4 mai 1959
Retraité le 7 janvier 1988
Décédé le 17 mars 2021
à l'âge de 90 ans



Munger, Noellan
Agent
Embauché le 26 juin 1967
Retraité le 1 juillet 1997
Décédé le 28 février 2021
à l'âge de 75 ans



Radzichowsky, Gerald
Agent
Embauché le 11 juin 1956
Retraité le 16 janvier 1990
Décédé le 15 février 2021
à l'âge de 84 ans



St-Jacques, Pierre
Agent
Embauché le 18 mai 1964
Retraité le 20 mai 1989
Décédé le 15 février 2021
à l'âge de 83 ans



Mainville, Philippe
Agent
Embauché le 23 décembre 1963
Retraité le 8 juillet 1994
Décédé le 28 avril 2021
à l'âge de 78 ans



Naud, André
Agent
Embauché le 12 avril 1967
Retraité le 6 décembre 1996
Décédé le 23 avril 2021
à l'âge de 77 ans



Scott, Bernard
Agent
Embauché le 27 novembre 1967
Retraité le 11 juin 1999
Décédé le 8 mai 2021
à l'âge de 78 ans



St-Maurice, Philippe
Officier de direction
Embauché le 10 mars 1947
Retraité le 18 juillet 1984
Décédé le 11 mars 2021
à l'âge de 98 ans



Marquis, Jacques
Agent
Embauché le 19 décembre 1955
Retraité le 3 mars 1985
Décédé le 2 mars 2021
à l'âge de 89 ans



Patenaude, Claude
Lieutenant-détective
Embauché le 25 mai 1955
Retraité le 9 février 1986
Décédé le 6 mars 2021
à l'âge de 88 ans



Sénécal, Normand
Lieutenant-détective
Embauché le 12 juin 1962
Retraité le 31 mars 1983
Décédé le 20 janvier 2021
à l'âge de 73 ans



Tremblay, Mauril
Agent
Embauché le 18 mai 1964
Retraité le 3 juin 1994
Décédé le 17 mars 2021
à l'âge de 79 ans

Un temps pour voir... et changer

Avec le processus de déconfinement qui s'annonce tout au long de la saison estivale, il ne faut pas oublier que *dans tous les pays du monde*, la population a été affectée par le virus de la COVID-19 comme par aucune autre situation depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour faire face à ce péril, des milliards d'êtres humains ont accepté, en quelques jours, quelque soit le régime politique, de suivre les directives et mesures émises en restreignant leur liberté. Et tout au long de cette même période, des personnes ont indument tiré profit de ce contexte pour s'enrichir et assouvir leur soif de puissance au plan personnel et monétaire. Entre autres, celles qui possèdent les outils technologiques.

LA COVID-19 rend cela évident, nous dit le pape François, lorsque notre regard s'exerce à constater que nos consciences déformées par le pouvoir technologique expriment un profond mépris de la faiblesse. Pour être reconnu et respecté, il faut montrer que nous pouvons posséder tout ce que nous voulons, et s'enrichir constamment au détriment des autres et de notre rapport à la nature, à la Création.

Nos vies quotidiennes ont été profondément perturbées par l'impact de ce virus. Nous avons eu droit à l'expression de nombreuses réactions et de divers sentiments. Dans certains cas, le confinement a entraîné une recrudescence de la violence domestique, et ce, plusieurs membres des corps de police peuvent en témoigner. Cela nous démontre que beaucoup de personnes ne savent pas comment vivre ensemble. Le nombre d'agressions, d'abus sexuels et physiques, des cris de douleurs, que la société ne voyait pas et n'entendait pas, lorsqu'elle était encline à poursuivre son rythme effréné, sa soif insatiable de consommer.

« Mais, dans d'autres cas, le confinement a fait émerger des sentiments fraternels qui ont renforcé les liens ». C'est ainsi que des parents ont pu consacrer davantage de temps pour jouer et prendre le temps d'écouter leurs enfants, que des couples ont discuté pour prendre conscience de la richesse qu'ils pouvaient se donner mutuellement. Par ces « *temps d'arrêt* », plusieurs personnes ont pu faire le tri, en prenant soin de relire leur passé, et faire mémoire avec gratitude de qui nous sommes, de tout ce que nous avons reçu de la vie et de ce qui a fait que nous nous étions égarés, sur des chemins qui nous menaient toujours plus loin du sens véritable de toute vie. De tels moments peuvent être une occasion de mûrir et choisir de changer et de se convertir. Chaque personne vit un jour ou l'autre un « *temps d'arrêt* » : que ce soit la maladie, un échec au plan personnel ou professionnel, une profonde déception ou une trahison. Tout comme le confinement de la Covid, de tels moments « génèrent une tension, une crise qui révèle ce que nous avons dans le cœur ».

Lorsque nous vivons nos « Covid personnelles », ces moments de vie qui obligent à s'arrêter, c'est alors ce qui doit changer qui devient plus évident : un manque de liberté intérieure, des idoles que nous avons servies, des idéologies que nous avons suivies, des relations que nous avons négligées.

Trois Covid dans ma propre vie

En relisant mon chemin de vie, je me rends compte que j'ai vécu trois Covid : le départ de mon milieu natal, une opération chirurgicale et Québec. Quand j'ai quitté le milieu où j'étais né, à l'âge de quinze ans, je n'avais vraiment pas



Bernard Vadnais, conseiller moral, FPPM

idée de tout ce que cette décision allait avoir comme impact sur moi. Ma mère, qui à la suite de la mort de notre père avait décidé de vendre la maison qu'il avait construite de ses mains avec l'aide d'amis, voulait retrouver la liberté de se déplacer et de voir aux multiples tâches qu'il lui incombait, tout en n'ayant plus le sentiment de s'abaisser constamment auprès d'autres membres de la famille et, parfois même, de se voir humiliée par eux.

C'est pourquoi le 20 août 1977, ma mère nous annonça cette décision qui, pour moi, était quelque chose d'impensable. Comment allais-je pouvoir trouver un autre endroit avec tant de choses significatives ? Ce que je connaissais depuis ma naissance, tout cela allait m'échapper ? Ces grands espaces à la campagne pour jouer ou me retrouver seul afin d'oublier mes chagrins et exprimer mes révoltes, chanter et me déposer près du ruisseau pour laisser venir à mes oreilles le chant des oiseaux, la brise du vent ? Manger de l'herbe haute, promener les chatons dans la brouette en faisant semblant de partir à l'aventure vers de nouveaux horizons ? De laisser grand-père Albert, lui, mon modèle de sagesse, duquel j'avais tant appris, dont je prenais soin, avec qui je priais tous les soirs le chapelet à 19h au poste de radio dédié à cette fonction ?

Ce moment vécu dans ce coin de campagne entourant Joliette a été la Covid du déracinement. Je me suis retrouvé seul, déstabilisé, et pourtant ce déracinement a été un tremplin pour découvrir et comprendre ce que signifie marcher plus librement, avec confiance et détermination, pour assurer et donner sens à sa vie. Notre

mère avait compris, suite à sa propre histoire de vie, qu'il faut d'abord compter sur ses propres forces pour surmonter les épreuves. Si des personnes se présentent pour vraiment te venir en aide, c'est qu'elles n'attendent rien en retour, sinon une marque de gratitude. Et que le courage que nous donne la foi en Dieu est une source profonde de consolation lorsque nous avons à marcher dans de nouveaux sentiers.

En février 2000, après avoir éprouvé quelques malaises, voilà que je me retrouve hospitalisé d'urgence pour des pierres au foie. À vingt-sept ans, je faisais l'expérience de la limite et de la douleur. Pendant sept jours, j'ai vécu le sentiment que la maladie me coupait du reste du monde et que je ne savais, si à mon réveil, j'allais à nouveau en faire partie, même si l'opération ne représentait pas véritablement de danger. Car, pour moi, la gravité de mon état ne pouvait se comparer à qui que ce soit. Je m'étais enfermé dans une vision qui s'arrêtait à ma propre personne, me lamentant et suppliant que l'on apaise ces douleurs qui me transperçaient ! C'est dans ce tumulte intérieur que je reçois la visite d'un homme âgé. Avec toute sa bienveillance, il me fait savoir qu'il m'a référé à son médecin de famille et que celui-ci a accepté de me prendre comme patient. Lui-même médecin retraité et ayant consacré plus de quarante ans de sa vie à soigner bien des malades et surtout, à accompagner des femmes enceintes. Grâce à son intervention, en l'espace de quarante-huit heures, me voilà examiné sur place, dans ma chambre, et après le diagnostic posé par le Dr Normand Lussier, je suis pris en charge par un chirurgien de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal.

L'entrée à l'hôpital se fait le surlendemain matin, soutenu par une amie intervenante à la paroisse, Suzanne Forté. C'est elle qui me conduit jusqu'au seuil de la salle d'attente et me tient la main sur la civière, jusqu'à ce que l'on vienne me chercher pour entrer en salle d'opération. Je n'oublierai jamais son sourire et la lueur d'espoir suscitée en moi par son regard.

Après cette expérience, j'ai changé mon regard sur les malades. En leur rendant visite, je m'attarde davantage à leur tenir la main et à leur partager la force et le désir de vivre qui anime nos deux corps, reliés par ce geste. Cette « Covid » m'a rendu plus conscient de la valeur d'une présence aux côtés et au chevet de ceux et celles qui sont affligés. Il est beaucoup plus aidant d'offrir une main secourable et de poser un regard de compassion que de prononcer des mots qui sonnent vides et ne rejoignent pas le cœur.

En partant pour Québec un matin de mars 2008, je ne pouvais un seul instant présager ce que ce séjour allait avoir de déterminant dans mon chemin de vie. Après un mois de thérapie intensive dans un centre spécialisé, j'entreprends un processus de formation pour enfin trouver des réponses à ce vide intérieur. En arrivant au Centre Manrèse, je rencontre une équipe de personnes dévouées et celle qui deviendra ma superviseure pendant les trois années où se poursuivra cette étape de vie bouleversante. C'est la Covid du changement radical que provoquera en moi cette expérience, laquelle se continue dans ma façon de marcher et d'accompagner les personnes qui cherchent un sens à leur vie. Ce fut la troisième Covid lorsque j'ai décidé après cette expérience,

de quitter pendant 18 mois la pratique du ministère presbytéral. Je souhaitais me donner l'espace dont j'avais besoin pour apprendre à vraiment m'accueillir, dans mon cœur et avec toute la personne que je suis. En revenant au ministère, je vivais en lien avec toute ma personne et c'est elle que j'offre chaque jour à Dieu pour être un témoin de sa présence.

Maintenant, vous pouvez mieux comprendre la joie que j'éprouve lorsque j'entends un policier ou une policière, que cette personne soit active ou retraitée, me confier vouloir changer, pour apprendre à vivre au contact de ses émotions et de ses sentiments, vivre avec qui elle est. Que la personne qui est devant moi ou au bout du fil, me laisse entendre qu'elle désire vraiment poser un regard rempli de compassion sur elle-même, en prenant le temps de se pardonner et de se réconcilier avec elle-même. Qu'elle ne veut plus entendre uniquement les jokes et les insultes qui viennent meurtrir son âme et son cœur. En voulant se délivrer de la colère, de la rage ou de tout autre sentiment que suscitent de telles attitudes par rapport à sa personne et au métier qu'elle exerce, qu'elle peut apprendre à opposer à ce regard de haine et de mépris, celui de la confiance et de l'estime de soi. L'art du discernement, c'est se munir de la véritable liberté d'être et de vivre avec soi-même, de se regarder avec les yeux du cœur !

Avis: cette chronique n'engage que son auteur



APPRM

Dominique Boucher
Présidente

Mot de la présidente

Bonjour cher membre et chère membre,

Enfin, le printemps est là, arrive l'été dans quelques jours, notre belle nature a repris vie... Et tout cela arrive à point avec les nouvelles encourageantes provenant de la Santé publique.

Bien que plusieurs activités aient été annulées, il est plus facile maintenant pour l'APPR de tenir des activités à l'extérieur, en conformité avec la Santé publique.

Les deux (2) journées de golf en sont de parfaits exemples. De plus, nos membres ont hâte de s'activer et de se revoir, puisqu'en une seule matinée, il y a eu plus de 135 membres qui ont réservé la journée de golf du 21 juin.

Au moment d'écrire ces lignes, il reste encore quelques places pour la journée du 22 juin. Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à nous appeler au 514 527-7000.

Notez bien qu'il n'y a pas de déjeuner, de souper et de soirée lors de ces deux (2) journées de golf, puisque les directives de la Santé publique au moment de la planification de ces journées ne nous permettaient pas d'inclure les repas de groupe.

Et puis, en mars, il y a eu une remise de 30 \$ offerte à chaque membre s'étant sucré le bec en dégustant un repas de cabane à sucre. En temps de pandémie où plusieurs commerces ont eu la vie dure, cette activité a encouragé les entreprises locales du Québec surtout via la plateforme *Ma Cabane à la maison*.

Pour les mois à venir, le Conseil continuera ses remue-méninges pour vous offrir de nouvelles activités. Toutefois, si vous avez des idées, n'hésitez pas et appelez ou envoyez votre proposition par courriel au bureau de l'APPR.

Actuellement, les deux directeurs responsables des quilles, messieurs Jean Riopel et Jean-Pierre Claude, travaillent fort pour que la ligue reprenne en septembre. Nous vous tiendrons informés dès que de nouvelles informations seront disponibles. N'oubliez pas de consulter le site Web de l'APPR www.apprm.qc.ca car des mises à jour sont effectuées régulièrement!

Par ailleurs, comme vous le savez tous, l'Assemblée générale annuelle et les élections 2021 ont été reportées. L'assemblée aura lieu dès qu'il sera possible pour nos membres de venir y assister en toute sécurité. Quant aux élections, avec toutes les contraintes pandémiques, y procéder ne vous permettrait pas en ce moment d'exprimer votre droit de vote en grand nombre. Les directeurs qui devaient être en élection cette année ont vu leur mandat reconduit jusqu'à la prochaine élection.

En terminant, je salue chaleureusement MES membres qui jouent au golf régulièrement au terrain de golf Le Mirabel. J'ai eu l'opportunité d'aller y jouer le 12 mai dernier et ce que j'ai pu constater, c'est la bonne humeur, la gentillesse de nos joueurs, et ce, à chaque rencontre.

Je nous souhaite à tous et à chacun, un bel été bondé de belles rencontres!

Amicalement,

Dominique Boucher, présidente

Ma cabane de l'APPR



M. Yves Dupéré partage avec nous son repas

Enfin, une première activité depuis le début de cette pandémie a pu être réalisée.

D'une façon différente, mais qui a su tout de même plaire à beaucoup de nos membres, tant honoraires que retraités(es) et veuves.

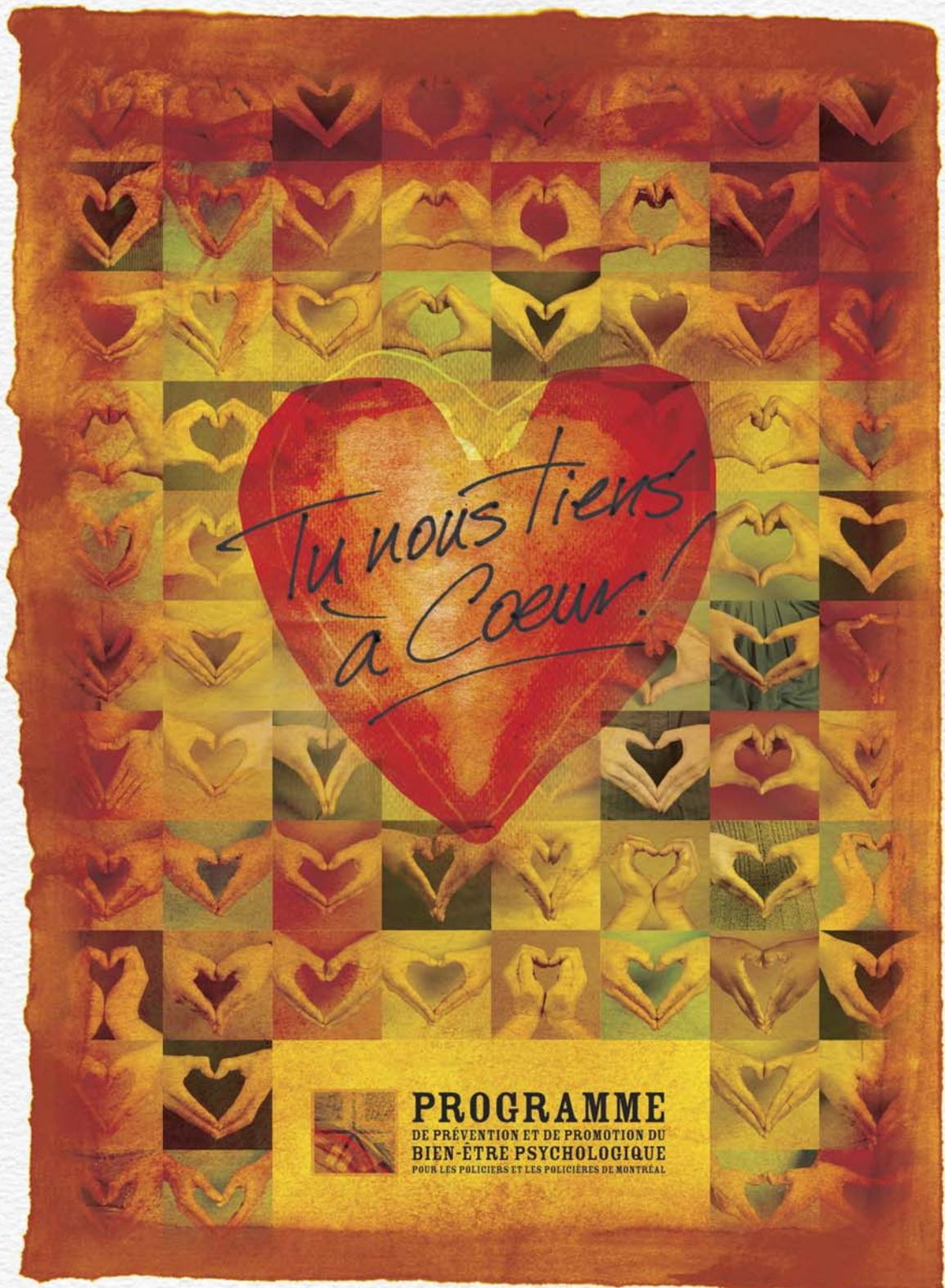
En effet, plus de 400 familles constituées à 47% de membres honoraires et 53% de membres retraités et veuves ont profité de l'occasion de se sucrer le bec, et, ce faisant, ont reçus une remise de 30 \$ de l'APPR à l'achat d'une boîte repas cabane à sucre de 2 à 4 personnes. Il s'agit donc d'environ 1000 à 1300 repas qui ont été dégustés par nos participants et leur famille.

Nous sommes très heureux d'avoir pu contribuer à mettre du bonheur dans votre assiette en plus d'encourager nos producteurs locaux.

L'APPRM ne manquera aucune occasion pour rejoindre ses membres et nous travaillons à d'autres opportunités qui, cette fois, nous permettront de nous rapprocher et de vous revoir.

Félicitations aux organisateurs Jean Riopel et Alain Boyer et à toute l'équipe de l'APPR, sans oublier notre personnel de bureau qui répond quotidiennement à vos appels et continue de vous offrir un service de qualité.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain à la cabane à sucre.



*Tu nous tiens
à Coeur!*



PROGRAMME
DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DU
BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE
POUR LES POLICIERS ET LES POLICIÈRES DE MONTRÉAL



L'assureur des associations policières du Québec!

Les membres bénéficient d'un rabais préférentiel pour les groupes policiers sur L'assurance auto et habitation chez **belairdirect**.

Cette offre est aussi applicable aux membres de votre famille!

Pour en savoir plus
belairdirect.com/groupes
1 866 887.6542

belairdirect.
auto et habitation - groupes

